

38044 - Joindre Chaaban au Ramadan

question

Puisse Allah me pardonner! J'ai cessé de fumer et commencé à jeûner depuis le 7 Radjab jusqu'à la fin de Chaaban et je n'ai pas séparé Chaaban du Ramadan en dépit de la divergence des réponses données sur le sujet.

la réponse favorite

Louons Allah pour vous avoir assisté à abonner cette pratique interdite et demandons à Allah le Très-haut de nous raffermir et de vous raffermir dans la pratique de sa religion jusqu'à la mort. Le fait pour vous de joindre le jeûne du Chaaban à celui du Ramadan est permise.

Vous vous êtes confirmé à la Sunna pour avoir agi comme vous l'avez fait. Se référer à la réponse donnée à la question n° [13726](#) et la réponse donnée à la question n° [26850](#)